

À Madame Anne-Marie Guérin
Mairie de Saint Mard e Réno

Saint-Mard-de-Réno, le 25 avril 2021

Objet : Antenne-relais à Saint-Mard de Réno

Madame la Maire,

Nous vous prions de bien vouloir prendre en compte les observations et les demandes de citoyens inquiets concernant le choix de l'emplacement d'une antenne de téléphonie mobile au lieu-dit "Assite", situé à 500 m du village, à côté des lieux-dits "Le Houx" et "Le Chêne".

Dans le dernier Bulletin Municipal, vous vous êtes engagée à organiser « *une réunion communale d'information en présence de la société responsable du projet* », dès que des informations « *positives* » sur l'emplacement de l'antenne-relais vous parviendront¹.

A ce sujet, nous avons lu dans le compte rendu du dernier Conseil Municipal la retranscription du mail que vous a adressé M. Rondeau, négociateur de site de la société Axione pour l'opérateur Bouygue Télécom. Dans ce courriel, M. Rondeau énumère toute une série d'arguments pour vous dissuader de tenir votre engagement de tenir informée la population de la commune ainsi que pour éviter que celle-ci soit consultée. Veuillez trouver ci-dessous, soulignés, quelques uns des arguments les plus choquants du point de vue démocratique² :

« ... le pylône doit rester un objet technique, une consultation de la population risque d'en faire un objet politique, et de braquer une frange de celle-ci contre toute proposition » ;

« ... je crains que leur donner le choix de la position soit contre-productive, et provoque une levée de boucliers, compte-tenu de la grande proximité des habitations » ;

« Je pratique cet exercice complexe de création de sites avec une philosophie assez simple : je me mets en position d'habiter le lieu qui est choisi, en me demandant si moi j'accepterais l'installation, eu égard au bénéfice technique et à la contrainte. Dans le cas qui nous occupe, et faute d'avoir réussi à faire modifier la décision de la DREAL, j'ai vraiment le sentiment d'avoir une solution gagnant/gagnant. ».

¹ Cf. : Anne-Marie Guérin, « Mot du Maire », *Bulletin de Saint Mard de Réno N° 18 – 2020* : « *Saint Mard de Réno. Notre village* », p. 3.

² Cf. : Commune de Saint Mard de Réno, Réunion du Conseil Municipal du 16 mars 2021, pp. 2/3.



Bien vivre
dans le Perche

M. Rondeau propose ainsi de remplacer l'exercice démocratique auquel vous vous êtes engagée par une permanence au cours de laquelle il présentera le projet aux personnes qui pourront s'y rendre pour « lever les réticences ». Autrement dit, au lieu d'informer la population, il cherchera à la convaincre que la solution qu'il a trouvée est la meilleure possible. Il s'agira donc de substituer l'information complète et loyale de la population, dans un cadre collectif permettant un débat public, par un exercice de persuasion, conduit individuellement par le représentant d'une société privée, en absence des élus de la commune.

La conclusion du compte rendu du Conseil Municipal ne permet pas de comprendre quelle est la décision prise par ses membres face à la proposition de M. Rondeau, car on y lit :

« Le conseil Municipal prend acte de ce mail et regrette que l'opérateur n'ait pas trouvé un site moins impactant »³.

C'est pourquoi nous nous adressons à vous, afin de vous demander de clarifier ce point et surtout, de ne pas céder au chantage de M. Rondeau, qui laisse entendre dans sa lettre que tenir votre engagement en organisant une réunion publique mettrait en péril la mise en place de l'antenne.

En outre, un élément évoqué par M. Rondeau dans son courriel attire notre attention et suscite notre inquiétude : le fait que l'emplacement proposé se trouve à « **une grande proximité des habitations** ». C'est pourquoi nous vous demandons de demander à la société Axione, dans les 8 jours suivant la réception du dossier d'information (DIM), d'une simulation de l'exposition aux champs électromagnétiques générée par l'installation.

Enfin, nous vous demandons :

- de tenir votre parole et d'organiser une réunion d'information au cours de laquelle toutes les questions et les réponses puissent être posées et entendues par les participants, et qu'un débat puisse être engagé par la suite ;
- de publier le DIM fourni par la société Axione sur le site Internet et le Facebook de la commune, dès sa réception, en incluant :
 - une synthèse en langage non-technique,
 - une description des phases de déploiement,
 - un calendrier indicatif,
 - une simulation avec photos,
 - une simulation de l'exposition aux champs électromagnétiques générée par l'installation vis-à-vis des habitations.

³ Idem, p. 3.



Bien vivre
dans le Perche

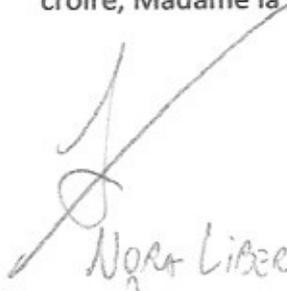
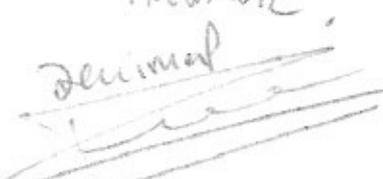
- de vous assurer que toutes les personnes intéressées pour participer à cette réunion soient dûment informées de sa tenue, via le site Internet et le Facebook de la commune ainsi que par voie postale ou bien, en déposant une invitation dans toutes les boîtes à lettres des habitations de Saint Mard de Réno.
- qu'à la suite de cette réunion, un compte rendu écrit et détaillé soit publié sur le site internet et facebook de la commune, afin que les personnes n'ayant pu se rendre à la réunion puissent être dûment informées,
- de prendre en compte l'avis de la population au moment de décider de faire opposition ou bien, de déclarer votre non-opposition à la déclaration de construction de l'antenne faite par l'opérateur et pour garantir cela, que la séance du Conseil Municipal où cette décision sera prise soit ouverte à la presse ainsi qu'aux citoyens concernés ou, au moins, à un représentant de notre association.

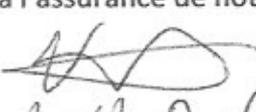
Nous sommes conscients que le contexte sanitaire actuel ne favorise pas l'organisation d'une réunion publique. Cependant, celle-ci peut être réalisée en toute sécurité, si elle a lieu à l'extérieur (par exemple, dans la jardin communal) ou bien, à l'église du village, toujours dans le respect des gestes de protection préconisés par les autorités sanitaires.

En outre, ne pas réaliser cette réunion en acceptant la proposition de M. Rondeau constituera un déni de démocratie et une trahison vis-à-vis de votre parole d'élue, ce qui ne sera pas sans conséquence sur le climat social de notre commune. En effet, une partie des habitants se sent très concernée par les enjeux relatifs au choix de l'emplacement de l'antenne-relais, tant en termes de participation citoyenne que de protection de la santé des riverains et du paysage.

Nous souhaitons vous rencontrer ainsi que les autres membres du Conseil Municipal, pour pouvoir vous expliquer de vive voix nos préoccupations. C'est pourquoi nous vous serons reconnaissants d'accueillir des représentants de notre association dès que possible.

Dans l'attente d'une réponse que nous espérons positive de votre part, nous vous prions de croire, Madame la Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.


Nora Libermann
Présidente



Christelle De Neef
Trésorière

Jean-Pierre
Lecocq
A. Th.


G. David

Viviane Bardin
A. di

Paul
Reumo


P. Lemoult


E. Poule
C. BARRON


M. Simon